

RP18 Contrôles et améliorations des terres DP HTA/BT

Objectif de la formation

Acquérir les connaissances et le savoir-faire nécessaires aux contrôles et aux améliorations des terres HTA/BT sur les réseaux DP.

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Public Concerné

Technicien d'exploitation, agent technique, responsable technique GRD.

Pré Requis

Le participant doit :

- connaître les technologies constituant les ouvrages de distribution,
- être en possession d'un titre d'habilitation à minima B1V **et** H1V sur les ouvrages concernés,
- disposer des EPI nécessaires aux mises en oeuvre et mesures.

Objectifs Pédagogiques

- Réaliser des terres sur les ouvrages DP conformément à la réglementation et les normes en vigueur.
- Effectuer des contrôles ou des mesures avec les différents appareils de mesure.
- Appliquer une méthodologie avant remise en exploitation.
- Prendre en compte des non-conformités ou des rapports de contrôles.
- Traiter les résultats en vue d'améliorer les terres existantes.
- Vérifier et valider les chantiers avant remise en exploitation.

Contenu / Programme

Thèmes théoriques :

- identification des risques lors de la mise en oeuvre,
- rôle du neutre et conséquences d'une rupture du neutre,
- rôle des mises à la terre sur les ouvrages HTA et BT (poste source et postes HTA/BT),
- utilité des prises de terre des masses et de neutre et règles de raccordement des terres,
- caractéristiques des terres (valeurs, couplage, proximité),
- montée en potentiel sur les masses,
- franchissement direct HTA vers BT.

Thèmes pratiques :

- prise en compte et utilisation de différents appareils de mesure,
- méthodes et techniques de mesures (résistivité, résistance), techniques de réalisation,
- mesure de la résistivité apparente du sol à l'aide des appareils normalisés,
- mesure de valeur de prises de terre,
- mesure du couplage entre deux prises de terre.

Moyens pédagogiques

Cette formation est conçue et animée en présentiel par un formateur compétent dans le domaine.

Les exercices pratiques sont réalisés sur nos installations pédagogiques permettant d'effectuer les opérations dans des conditions réelles de travail sur notre site de St Affrique (12) ou sur site délocalisé (*sous condition de disposer des autorisations et d'un site pour effectuer les mesures*).

Les salles, pour la partie théorie, sont équipées et permettent d'accueillir un groupe de 8 participants.

Présentation de documents, supports de formation, travaux pratiques, partages d'expérience, matériel et outillage adaptés.

Modalités d'évaluation et Validation de la Formation

A l'issue de la session, une attestation de fin de formation est délivrée.

Un questionnaire d'évaluation de satisfaction à chaud est complété par chaque participant à l'issue de la formation.

Modalités d'Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont de votre formation pour nous faire part de votre besoin spécifique. Le référent handicap de l'ISFME procèdera aux aménagements nécessaires afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Fiche mise à jour le 29/11/2022

Pour vos questions concernant le tarif ou les prochaines dates de formation, merci d'envoyer votre demande à : contact12@isfme.fr

ISFME - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 731 200 252 12